

# Jean-Charles Luperto est visé par quatre plaintes

■ Elles ne sont pas liées aux activités politiques du député-bourgmestre de Sambreville.

Une mini-tornade s'est abattue dimanche après-midi sur Sambreville (province de Namur) et plus précisément sur son bourgmestre, Jean-Charles Luperto (PS). Des perquisitions ont eu lieu dimanche en fin de journée à Moignelée, au domicile du député wallon qui préside aussi le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Jean-Charles Luperto (PS).

Les policiers sont arrivés au domicile de M. Luperto aux alentours de 17h et sont repartis vers 20h15. Une autre perquisition a ensuite eu lieu à son bureau de la maison communale de Sambreville.

## Peu de détails du parquet

Ces devoirs judiciaires ont été menés par la police judiciaire fédérale (PJF) de Namur sous la direction du juge d'instruction namurois Philippe Olivier. Le procureur du Roi de Namur, Vincent Macq, était sur les lieux au moment de la perquisition, de même que la "Computer Crime Unit" (la cellule de la police fédérale spécialisée dans la lutte

contre la fraude sur Internet). En revanche, le principal intéressé était absent au moment où les policiers et les magistrats ont investi son domicile.

D'après "Sudpresse", qui dévoilait l'information hier après-midi, les raisons de l'intérêt porté par la justice au bourgmestre socialiste de Sambreville ne concerneraient pas des mandats politiques mais des faits d'ordre privé et de nature extrêmement sensible.

Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue tard dans la soirée de dimanche, le parquet de Namur s'est refusé à entrer dans les détails des ennuis judiciaires du député-bourgmestre de Sambreville. "Monsieur Luperto est aujourd'hui quelqu'un en grande difficulté", s'est borné à déclarer le procureur du Roi de Namur, Vincent Macq.

## Statut parlementaire

En cours de soirée, des informations ont circulé évoquant des faits de mœurs et d'exhibitionnisme, en présence de mineurs, dans les toilettes de la station-service de Spy, sur l'autoroute E42, indiquaient les sites de "L'Avenir" et de "Sud Presse".

Le parquet de Namur n'a voulu ni infirmer, ni confirmer ces éléments. Le procureur a juste précisé que l'enquête

avait démarré suite du dépôt de quatre plaintes liées à des faits qui se seraient déroulés en avril 2014. Vincent Macq a aussi indiqué que ces faits n'avaient pas de lien avec les activités politiques de l'intéressé.

Vu le statut parlementaire de Jean-Charles Luperto, les perquisitions se sont déroulées en présence du président du Parlement wallon, André Antoine (CDH) et de la vice-présidente du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Valérie De Bue (MR), respectant ainsi la procédure prévue.

## Instruction

Jean-Charles Luperto, en déplacement en Espagne pour un voyage parlementaire avec des collègues présidents d'assemblées, est rentré en Belgique alors que les perquisitions étaient en cours.

Précisons encore que l'affaire est toujours à l'instruction. Si des poursuites devaient être entamées à l'encontre de M. Luperto et si, pure hypothèse à ce stade, un mandat d'arrêt devait être délivré, il s'imposerait au préalable de demander une levée d'immunité parlementaire du député dans les deux assemblées auxquelles il appartient.

An.H.

## Le bourgmestre de Sambreville n'a jamais pu être plus qu'une éternelle promesse

### Portrait Vincent Rocour

Repéré il y a 15 ans par Elio Di Rupo, Jean-Charles Luperto aurait sans doute pu se forger une belle carrière politique. Mais ce jeune homme raffiné et râleur à ses heures n'a jamais dépassé le statut d'éternelle promesse.

Il a à peine 20 ans quand il se présente à ses premières élections et se fait élire conseiller communal à Sambreville. Il polit alors les bancs des auditoires de l'ULB où il étudie le journalisme avant d'y faire une licence en criminologie. Toujours tiré à quatre épingles, homosexuel assumé, le jeune homme dénote un peu parmi les socialistes. C'est pourtant son biotope

naturel. Son grand-père italien a travaillé dans la mine. Son père était ouvrier.

A la fin de ses études, en 1999, il intègre le groupe PS à la Chambre comme conseiller. Il est chargé de suivre la commission de l'Intérieur et de la Fonction publique. En 2000, sa carrière prend une nouvelle dimension. Deuxième meilleur score de la liste PS au

scrutin communal, il est propulsé échevin de l'Enseignement. Il va alors jouer les hommes providentiels à la tête de l'hôpital d'Auvelais alors en mauvaise posture. Il redresse l'institution.

C'est en 2004, à 30 ans, qu'il fait son entrée au Parlement wallon. Il est sans doute un peu tendre pour devenir tout de suite ministre. Mais chacun voit

en lui un futur homme clé du PS. Surtout qu'il est alors bien dans les papiers du président du parti Elio Di Rupo. Mais les choses se gâtent en 2007 à cause d'une blague de potache qu'il joue à Joseph Daussonne, le bourgmestre de la commune voisine de Jemeppe-Sur-Sambre. Sur un ton menaçant, Jean-Charles Luperto annonce à sa victime que sa maison va brûler. Joseph Daussonne trouvera la blague tellement glauque qu'il portera plainte contre le député wallon devenu également bourgmestre de Sambreville en 2006. Il se chuchote que cette plaisanterie d'un goût douteux lui a coûté un poste de ministre en 2009. Le perchoir du Parlement de la Communauté française qui lui est confié à la place le consolera à peine.